

# Annexe 1

## Liste de vérification à l'intention des techniciens

Exigences en matière de sécurité des examens en ligne (FTLE)	Conforme
1 Le candidat n'a pas de droits d'administrateur sur l'ordinateur.	
2 Les utilisateurs ont l'accès « Lire et écrire » à %TEMP%.	
3 Les utilisateurs ont l'accès « Lire seulement » au reste du lecteur C:.	
4 Les ports USB sont désactivés.	
5 Les lecteurs de disquettes sont désactivés.	
6 Les lecteurs de CD-ROM sont désactivés.	
7 Les graveurs CD-ROM sont désactivés.	
8 L'intranet est désactivé.	
9 L'Internet est désactivé (sauf les sites commençant par <b>www5.psc-cfp.gc.ca</b> et <b>oit.psc-cfp.gc.ca</b> ).	
10 L'utilisateur n'a pas accès à des lecteurs partagés (F:, G:, H:, etc.).	
11 Les autres applications ne peuvent plus être exécutées (MS Office, WordPad, Notepad, MS Paint).	
12 L'accès au courriel est désactivé (Outlook, GroupWise, Hotmail, Gmail, etc.).	
13 L'utilisateur ne peut utiliser la capture d'écran et la fonction « copier/coller » d'aucune façon pour copier les questions d'examen.	
14 L'ordinateur n'est relié à aucune imprimante.	

**Votre organisation, située à**

---

**satisfait à toutes les exigences de la CFP en matière de sécurité concernant l'administration des examens en ligne.**

OUI

NON

**RAISONS :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**COMMENTAIRES :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**L'organisation a 60 jours afin de satisfaire aux exigences de la CFP en matière de sécurité concernant l'administration des examens en ligne dans leur installation. Après 60 jours, un suivi sera effectué. Si l'organisation ne se conforme pas aux exigences de sécurité après 60 jours, la CFP se réserve le droit de désactiver les certifications des administrateurs d'examen de ce centre.**

---

**Analyste en sécurité des examens de la CFP**

**Administrateur d'examen - Organisation**

**Technicien en TI – Organisation**